



# **MASTER LETTRES PARCOURS CRÉATION LITTÉRAIRE**

## **LIVRET ÉTUDIANT 2024-2025**

**Responsable de formation**

**Stéphanie Loubère**

[stephanie.loubere@univ-orleans.fr](mailto:stephanie.loubere@univ-orleans.fr)

**Contact administratif**

**Delphine Richet**

[delphine.richet@univ-orleans.fr](mailto:delphine.richet@univ-orleans.fr)

# Master LETTRES

## Tableau des enseignements 2024-2025

### Première année – M1

Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire	
			CM	TD
<b>Semestre 7</b>	30	30		
<b>Enseignements fondamentaux : séminaires de recherche</b>				
Séminaire de littérature comparée S7	5	5	18	
Littérature et images S7	3	3		12
<b>Enseignement complémentaire</b>				
Étude d'une œuvre (choix entre deux œuvres)	4	4	20	
<b>Enseignements professionnalisants</b>				
Approche de la littérature ultra-contemporaine 1	4	4		18
Atelier d'écriture encadrée 1	4	4		18
Atelier d'écriture libre 1 : projet individuel	4	4		18
<b>Insertion professionnelle</b>				
Module DOIP 1	2	2		
Restitution critique d'un événement culturel	2	2		
<b>LANSAD (au choix)</b>				
Anglais	2	2		18
Espagnol	2	2		18
Latin	2	2		9
Français sur Objectifs Universitaires (FOU)	2	2		18

Intitulé de l'enseignement	COEF	ECTS	Volume horaire	
			CM	TD
<b>Semestre 8</b>	30	30		
<b>Enseignements fondamentaux : séminaires de recherche</b>				
Séminaire de littérature française S8	5	5	18	
Analyse filmique	2	2		12
Littérature en contexte S8	3	3		12
<b>Enseignement complémentaire</b>				
Étude d'une œuvre (choix entre deux œuvres)	4	4	20	
<b>Enseignements professionnalisants</b>				
Approche de la littérature ultra-contemporaine 2	4	4		18
Atelier d'écriture encadrée 2	4	4		18
Atelier d'écriture libre 2 : projet individuel	4	4		18
Entretien individuel avec un acteur de la vie culturelle	2	2		
<b>LANSAD (au choix)</b>				
Anglais	2	2		18
Espagnol	2	2		18
Latin	2	2		9
Français sur Objectifs Universitaires (FOU)	2	2		18
<b>Stage facultatif</b>				

# DESCRIPTIFS DES ENSEIGNEMENTS

## Semestre 7

### Séminaire de littérature comparée S7

Responsable : G. Ribémont

#### Entre subjectivité et non-fiabilité : enjeux du récit personnel.

Le récit à la première personne comme la situation narrative personnelle suggèrent comme aucun autre l'« authenticité » des faits et des sentiments représentés, mais peuvent aussi traiter celle-ci comme un piège tendu au lecteur ou comme biais qui met en question la perception ou la représentation de la réalité et par là la nature du récit même. Il soulève ainsi les questions fondamentales de la théorie narrative : des procédés narratifs utilisés pour séduire le lecteur ou orienter la réception jusqu'à la conceptualisation même de la narration et du texte.

Ce séminaire sera l'occasion de revoir et de mettre à l'épreuve les principaux concepts narratifs, de la communication narrative et son « auteur implicite » jusqu'au « narrateur » (si ce n'est la narration), et ce à partir du cas particulier d'une narration appelée en français « de mauvaise foi », mais qui pourrait aussi être plus largement et simplement « non fiable » (*unreliable*). Ce type de narration aux défis d'interprétation importants en raison des incohérences ou ambiguïtés textuelles peut en effet être considéré comme pierre de touche de l'interprétation du récit et permet de problématiser les cadres esthétiques et éthiques (*frameworks*), y compris dans leur constitution historique et épistémologique.

Conformément à la méthodologie de la littérature comparée, les interprétations des procédés narratifs « de mauvaise foi » seront dans un deuxième temps menées par la confrontation de plusieurs textes.

#### Textes au programme (à acheter et à lire avant le début du séminaire)

Alain Robbe-Grillet, *La Jalousie* (1957), Paris, Minuit, 2012, collection « M double » (édition obligatoire).

#### Suggestions de lecture et de comparaisons :

*La Vie de Lazarillo de Tormes* (*La Vida de Lazarillo de Tormes y de sus fortunas y adversidades*, 1554 ?), surtout le dernier chapitre)

Marivaux, *Le Paysan parvenu* (1734-35)

Edgar Allan Poe, « William Wilson » (1839), « Le Cœur révélateur » (« The Tell-Tale Heart », 1843)

Italo Svevo, *Sénilité* (*Senilità*, 1898), *La conscience de Zeno* (*La coscienza di Zeno*, 1923)

Scott F. Fitzgerald, *The Great Gatsby* (1925)

Luigi Pirandello, *Un, personne et cent mille* (*Uno, nessuno et centomila*, 1926)

Agatha Christie, *Le Meurtre de Roger Ackroyd* (*The Murder of Roger Ackroyd*, 1926)

J.D. Salinger, *L'Attrape-cœur* (*The Catcher in the Rye*, 1951)

Vladimir Nabokov, *Lolita* (1955), *Feu pâle* (*Pale Fire*, 1962)

Emma Healey, *L'Oubli* (*Elizabeth is Missing*, 2015).

#### Approches théoriques :

Wayne Booth, *The Rhetoric of Fiction*, University of Chicago Press, 1989 [1961].

Gérard Genette, *Figures II*, Paris, Seuil, 1972.

Franz K. Stanzel, *A Theory of Narrative*, Cambridge, Cambridge University Press, 1984 (*Theorie des Erzählens*, 1979).

Gérard Genette, *Nouveau discours du récit*, Paris, Seuil, 1983.

Ansgar Nünning, *Unreliable Narration*, Trier, Wissenschaftlicher Verlag Trier, 2013 (en allemand).

Maxime Decout, *En toute mauvaise foi. Sur un paradoxe littéraire*, Paris, Éditions de Minuit, 2015.

Sylvie Patron, *Le Narrateur. Un problème de théorie narrative*, Lambert-Lucas, 2016.

Sylvie Patron éd., *Introduction à la narratologie postclassique. Les nouvelles directions de la recherche sur le récit*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2018.

## Littérature et images S7

Responsable : C. Morille

### Littérature dessinée : création et adaptation

Ce cours constituera une introduction à l'analyse de la bande dessinée, art séquentiel articulant le plus souvent textes et images dont on explicitera le fonctionnement narratif et iconotextuel. Nous suivrons en particulier l'itinéraire de l'auteur-dessinateur Manu Larcenet, prix du meilleur album au Festival de la bande dessinée d'Angoulême en 2004 pour *Le Combat ordinaire* et dont l'itinéraire graphique sur trois décennies, du *strip* humoristique à l'adaptation en roman graphique d'œuvres littéraires contemporaines nous permettra d'envisager la plasticité du dispositif bédéïstique, les enjeux d'une écriture de soi dessinée ainsi que les spécificités de la transposition intermédiaire.

**Corpus abordé** (les bandes dessinées seront dans une réserve à la BU)

#### Œuvres de Larcenet

FERRI Jean-Yves (scénario), LARCENET Manu (dessin), Brigitte Findakly et Dominique Thomas (couleurs), *Le Retour à la terre. Intégrale*, Paris, Dargaud, deux tomes : t.1 (2006) ; t. 2 (2021), reprenant les 6 albums parus chez Dargaud :

1. *La Vraie Vie* (2002)
2. *Les Projets* (2003)
3. *Le Vaste Monde* (2005)
4. *Le Déluge* (2006)
5. *Les Révolutions* (2008)
6. *Les Métamorphoses* (2019)

LARCENET Manu (scénario et dessin), LARCENET Patrice (couleurs), *Le Combat ordinaire. Intégrale*, Paris, Dargaud, 2010, reprenant les 4 albums parus chez Dargaud :

1. *Le Combat ordinaire* (2003)
2. *Les Quantités négligeables* (2004)
3. *Ce qui est précieux* (2006)
4. *Planter des clous* (2008)

LARCENET Manu (scénario, dessin), *Le Rapport de Brodeck*, d'après le roman de Philippe Claudel, Paris, Dargaud :

1. *L'Autre* (2015)
2. *L'Indicible* (2016)

LARCENET Manu (scénario, dessin, couleurs), *Blast*, Paris, Dargaud

1. *Grasse Carcasse*, (2009)
2. *L'Apocalypse selon Saint Jacky* (2011)
3. *La Tête la première* (2012)
4. *Pourvu que les bouddhistes se trompent* (2014)

LARCENET Manu (scénario, dessin, couleurs), *La Route*, d'après le roman de Cormac McCarthy, Dargaud (2024)

#### Œuvres adaptées

CLAUDEL Philippe, *Le rapport de Brodeck*, Le Livre de poche, 2009 [2007].

MCCARTHY Cormac, *La Route* (édition collector), édition illustrée par Manu Larcenet, François Hirsch (trad.), « Points Littérature », 2024 [2006].

#### **Bibliographie critique succincte**

GROENSTEEN, Thierry, *Système de la bande dessinée*, Paris, Presses universitaires de France, « Formes sémiotiques », 1999.

GROENSTEEN, Thierry, *Bande dessinée et narration. Système de la bande dessinée* t. II, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Formes sémiotiques », 2011.

GROENSTEEN, Thierry, *La Bande dessinée et le temps, Système de la bande dessinée* t. III, Tours, Presses universitaires François Rabelais, « Iconotextes », 2022.

MCCLLOUD, Scott, *L'Art invisible. Comprendre la bande dessinée*, Dominique Petitfaux (trad.), Vertige Graphic, 1999 [*Understanding Comics*, 1993].

ORY, Pascal (dir.), *L'Art de la bande dessinée*, Citadelles & Mazenod, Paris, 2012.

PEETERS, Benoît, *Lire la bande dessinée*, Flammarion, « Champs arts », 2010.

## Étude d'une œuvre S7

**Responsables : S. Loubère et G. Tavernier**

Le cours est centré sur l'étude approfondie d'une œuvre, dans une double perspective d'élargissement de la culture littéraire et de perfectionnement des compétences d'analyse et de rédaction universitaire.

En fonction de leur sujet de mémoire, les étudiant.e.s suivent l'un des deux cours suivants :

- Littérature XVIII<sup>e</sup> siècle : abbé Prévost, *Manon Lescaut*, éd. d'Audrey Faulot, Erik Leborgne et Jean Sgard, Paris, Flammarion, GF, 2022 (Mme Loubère)
- Littérature XIX<sup>e</sup> siècle : A. Rimbaud, Recueil Demeny (1870), p. 29 à 62, et Poésies (fin 1870 – année 1871), p. 85 à 136, édition de Jean-Luc Steinmetz, Paris, Flammarion, GF, 2<sup>e</sup> édition 2016 (M. Tavernier)

## Approche de la littérature ultra-contemporaine

**Responsable : L. Véron**

Ce cours s'attachera à une tendance spécifique de la littérature ultra-contemporaine : celle qui aborde le cas des violences sexistes et sexuelles (VSS) dans le récit de soi. Nous étudierons le genre hybride de ces textes, qui circulent entre plusieurs sphères de discours (littéraire, réflexive, judiciaire, médiatique, politique), leurs ambitions (s'agit-il de (se) guérir de dénoncer ? de se venger ? de transformer ?) et leurs effets. Nous nous pencherons également sur la question des processus de leur légitimation ou délégitimation littéraire.

**Corpus étudié** (entre autres) : Neige Sinno, *Triste Tigre* ; Vanessa Springora, *Le Consentement* ; Edouard Louis, *Histoire de la violence*.

**Bibliographie critique indicative** : Alexandre Gefen *Réparer le monde. La littérature française face au XXI<sup>e</sup> siècle*, Corti, 2017 ; Gisèle Sapiro, *Peut-on dissocier l'œuvre de l'auteur ?* Seuil, 2020 ; Marie-Jeanne Zenetti, « Que fait #MeToo à la littérature ? », *Fixxion*, 2022 (en ligne) ; Anne Grand d'Esnon, « Aborder la question des violences sexuelles en littérature. Perspectives méthodologiques » (2022, en ligne, *Hypothèses*) ; Lucie Nizard et Anne Grand d'Esnon, Journée d'étude « Désir, consentement, violences sexuelles en littérature : quelles méthodes d'analyse littéraire ? quels enjeux pour la discipline ? » (2018, en ligne *Hypothèses*) ; Hélène Merlin-Kajman *La littérature à l'ère de MeToo*, Ithaque, 2020.

## Atelier d'écriture encadrée

**Responsable : P. Le Querrec**

**Séances les 18 octobre, 6 décembre et 13 décembre**

18 heures d'atelier pour créer des dispositifs d'écriture où interroger l'ambivalence des mots, des images, et des archives. Chaque projet sera articulé grâce à l'espace de la page, aux blancs, à la ponctuation, aux justifications, à la vibration des mots. Nous circulerons dans la littérature mais aussi dans les arts plastiques afin d'accéder à cet aspect particulier de l'écriture : sa matérialité.

*Venir avec son projet d'écriture et son livre préféré (ou le livre source d'inspiration), quel que soit son genre (BD, poésie, arts plastiques, essai etc)*

## Atelier d'écriture libre : projet individuel

**Responsable : K. Kalda**

**Séances le 20 septembre, 25 octobre et 29 novembre**

Cet atelier a pour objectif de vous faire expérimenter la situation de lecture/ réception publique de textes personnels afin de vous aider à améliorer vos écrits à partir des retours des auditeurs et des propositions de l'intervenante.

Les séances seront consacrées à la lecture commentée des textes personnels apportés, à des exercices de réécriture, et à de l'analyse de pratique à partir, notamment, d'un choix d'essais publiés par des écrivain.e.s au sujet de leur processus de création.

**Avertissement** : l'atelier privilégiera la forme du récit (extraits de romans, nouvelles, essais littéraires...). L'écriture dramatique ne sera pas explorée. Les étudiant.e.s souhaitant travailler le genre de la poésie peuvent apporter des textes se rattachant à ce dernier, mais les propositions générales qui seront émises par ailleurs durant l'atelier tourneront pour l'essentiel autour de l'univers du récit.

**Prérequis** : Les étudiant.e.s devront arriver à la première séance avec un extrait d'un texte personnel de deux à cinq pages (ou dans le cas de formes courtes, plusieurs textes d'une longueur totale de deux pages minimum).

Un **travail personnel** sera demandé entre les séances 2 et 3 :

- constitution d'un cahier de « laboratoire d'écriture » permettant une prise de conscience des blocages et ressources de chacun.e,
- correction ou développement des textes personnels apportés à la première séance.

## Module DOIP S7

**Responsables : S. Loubère, V. Bruez, M. Chignardet**

Cette formation a pour ambition d'accompagner les étudiantes et étudiants dans l'élaboration de leurs projets d'orientation et d'insertion professionnelle.

Une séance de présentation (obligatoire) sera organisée début octobre (date et horaire à préciser)

Cette formation comprend

1) une formation autonome via CELENE

Les étudiantes et étudiants de master sont automatiquement inscrits dans le module autour du 15 septembre. Celles et ceux qui s'inscrivent tardivement devront s'inscrire eux-mêmes.

[celene.univ-orleans.fr](http://celene.univ-orleans.fr)

DOIP-Élaborer son projet en Master  
clé : doip

Il faut réaliser les travaux des trois chapitres dans l'ordre

1. Connaissance de soi, parcours et expériences
2. Outils de communication (CV, lettre de motivation et approche des réseaux)
4. Entretiens

Il faudra réaliser les travaux demandés **entre la mi-octobre et la mi-novembre.**

**Le module sera évalué par un oral sur le projet professionnel (5 minutes de présentation, avec 3 à 4 diapositives, + une question).**

2) Un atelier au choix (1h30). Inscription via la plateforme <https://www.univ-orleans.fr/fr/univ/orientation-insertion/participez-nos-ateliers-0>

3) Enquête "métier" à la DOIP. Aide à la réalisation du diaporama (1h). Permanence le mercredi après-midi ou le jeudi. Envoyer un mail pour prévenir de votre venue : [stage.emploi@univ-orleans.fr](mailto:stage.emploi@univ-orleans.fr)

Les étudiants peuvent solliciter la DOIP (mais pas pendant les vacances)

- Soit par groupe restreint (4 étudiant.e.s maximum avec un projet similaire)
- Soit en individuel

pour les questions relatives à leur projet ou à la rédaction de leurs documents (CV, lettre de motivation).

Contact : Valérie Bruez, chargée d'orientation et d'insertion professionnelle : [valerie.bruez@univ-orleans.fr](mailto:valerie.bruez@univ-orleans.fr)

## Restitution critique d'un événement culturel

### Responsable :

Les étudiants produiront le compte-rendu d'un événement culturel de leur choix (spectacle vivant, exposition artistique, festival, installation, performance...)

## LANSAD

### (Cours de LANGue pour Spécialistes des Autres Disciplines )

F. O. U.

Sauf dérogation exceptionnelle, les étudiant.es étranger.es primo-arrivant.es suivront les cours de Français sur Objectifs Universitaires (FOU) assurés par l'IDF à partir du mois d'octobre.

Les autres étudiant.es choisiront entre Anglais, Espagnol et Latin.

ANGLAIS

Responsable: Mme Aitelhadj

Renforcement linguistique à travers l'étude de dossiers thématiques composés de documents authentiques. Les différentes compétences linguistiques (compréhension orale/écrite, expression orale/écrite) seront travaillées (niveau CECRL visé B2).

## ESPAGNOL

Responsable: M. Ginesta

**Espagnol : pratique orale et écrite de la langue étrangère**

### Objectifs

Expression écrite et orale et interaction

### Compétences acquises

Savoir s'exprimer sur un thème précis en langue étrangère. Savoir interagir. Comprendre précisément un document écrit ou audio/vidéo authentique dans la langue étrangère. Rendre compte.

## LATIN

Responsable: P.-A. Caltot

Le cours implique d'avoir suivi les semestres précédents de Latin en licence ou en classes préparatoires (au moins 3 semestres).

Le cours se propose d'approfondir la découverte de la littérature latine, à travers un panorama des auteurs en prose (historiographie, rhétorique, roman) parmi les plus importants de la latinité.

Le cours prévoit

- la révision systématique de la morpho-syntaxe du latin (en particulier les grands éléments de syntaxe)
- la pratique intensive de la version sur textes d'auteurs (exercices en classe et pratique du petit latin)
- le commentaire littéraire à partir d'aspects poétiques, génériques et narratologiques.

### Bibliographie

Fredouille, Zehnacker, *Littérature latine*, PUF, Quadrige, Paris, [1993]

Hacquard, *Guide romain Antique*, Classiques Hachette, Paris, [1952]

Morisset, Gason, Thomas, *Précis de grammaire des lettres latines*, Magnard, Paris

## Semestre 8

### Séminaire de littérature française S8

**Responsable : S. Loubère**

**« Entre les lignes on peut voir apparaître un visage » (C. Tarkos)  
Le poète en son œuvre (formes et enjeux)**

Les raisons qui motivent un poète à se représenter dans son œuvre peuvent obéir à des intentions très variées, qui sont bien souvent liées au projet poétique qu'il poursuit. Dans les recueils poétiques, l'autoportrait du poète peut être un moyen de formuler un art poétique plus ou moins déguisé ou s'inscrire dans une démarche qui oblige à penser la spécificité générique de l'autobiographie poétique. La construction d'un alter-ego poétique peut participer à la construction du sujet lyrique ou permettre au contraire de déjouer les pièges de la poésie personnelle. Toutes les formes de mise en scène, de figuration et de défiguration, de dispersion ou de diffraction, voire d'effacement du poète dans son œuvre demandent à être interrogées comme autant de stratégies auctoriales qui influencent notre appréhension de l'œuvre. Le séminaire se propose d'explorer les diverses manifestations et les enjeux de cette pratique, à travers un corpus d'œuvres qui seront abordées dans une perspective à la fois historique, pour envisager ses possibles évolutions, et transversale, pour dégager les différents questionnements auxquels elle peut ouvrir.

**Lectures suggérées :**

Villon, *Le Testament*

Hugo, *Les Contemplations*

Queneau, *Chêne et chien*

Nathalie Quintane, *Débuts*, Paris, P.O.L, 1999

Une bibliographie critique sera distribuée en cours, ainsi que des extraits des textes étudiés.

### Analyse Filmique

**Responsable : B. Barut**

Conformément à son intitulé, cette UE a pour but de fournir aux étudiants les outils nécessaires à l'analyse d'œuvres cinématographiques. Outre des extraits de films épars, on s'appuiera particulièrement sur une œuvre cinématographique intégrale – pas encore choisie – pour affiner les techniques et la méthodologie.

**Bibliographie :**

- Jacques AUMONT *et alii*, *Esthétique du film*, Armand Colin, 2016 [rééd.].
- Jacques AUMONT et Michel MARIE, *L'Analyse des films*, Armand Colin, 2015 [rééd.].

## Littérature en contexte

Responsable : L. Depretto

Afin d'étudier la « littérature en contexte », on se plongera dans des récits non-fictionnels d'immersion – déclarée ou non – dans un univers social jusqu'alors inconnu de celui ou celle qui dit *je* (deuxième moitié du xx<sup>e</sup> siècle- début du xxi<sup>e</sup> siècle). Ces investigations souvent menées par des reporters de terrain ont contribué à donner leurs lettres de noblesse à ce qu'on a appelé le « journalisme littéraire ». Qu'est-ce qu'être fidèle au réel ? Comment raconter quand on n'invente pas ? Comment témoigner pour d'autres sans parler à leur place ? Comment rendre compte d'une expérience qui ne vise pas au récit de soi ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées dans ce cours où l'on encouragera la lecture de textes au croisement de plusieurs disciplines : littérature, anthropologie, sociologie, journalisme d'investigation... On envisagera les différentes catégories possibles pour analyser ces textes : littérature *embarquée*, *undercover*, littérature d'immersion, de terrain, etc.

À l'issue des séances, un travail de réflexion sur une œuvre (à choisir dans une liste) sera proposé.

### Œuvres

Henri Calet, *Les Deux bouts* [1954], Genève, Héros Limite, 2016.

Henri Calet, *Le Croquant indiscret* [1955], Grasset, « Les Cahiers rouges », 2002.

Henri Calet, *Contre l'oubli* [1956] Grasset, Les Cahiers rouges, 2010

Armand Gatti, *Envoyé spécial dans la cage aux fauves*, Marchialy, 2021.

Armand Gatti, Pierre Joffroy, *La Voix qui nous parle n'a pas besoin de visage. Chroniques et reportages (1946-1957)*, Gallimard, 2024.

Florence Aubenas, *Le Quai de Ouistreham*, Seuil, « Points », 2010.

### À écouter

Sur Henri Calet : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/le-croquant-indiscret-enquete-dans-le-paris-mondain-des-annees-50-signee-henri-calet-7619419>

Florence Aubenas, Conférence au Collège de France, séminaire d'Antoine Compagnon, « De la littérature comme sport de combat », Lignes de front : <https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/seminaire/de-la-litterature-comme-sport-de-combat-suite/lignes-du-front>

Série d'entretiens, à voix nue, France Culture, 5 épisodes :

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/serie-florence-aubenas-l-aventure-du-reel>

Emmanuel Carrère, « Du journalisme à la littérature » : [https://www.college-de-](https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/seminaire/de-la-litterature-comme-sport-de-combat-suite/du-journalisme-la-litterature)

[france.fr/fr/agenda/seminaire/de-la-litterature-comme-sport-de-combat-suite/du-journalisme-la-litterature](https://www.college-de-france.fr/fr/agenda/seminaire/de-la-litterature-comme-sport-de-combat-suite/du-journalisme-la-litterature)

### Littérature secondaire (à lire en complément du cours)

Philippe Lejeune, « Le document vécu », *Je est un autre. L'autobiographie de la littérature aux médias*, Paris, Seuil, « Poétique », p. 203-228.

Pierre Leroux, Erik Neveu (dir.), *En immersion : Pratiques intensives du terrain en journalisme, littérature et sciences sociales*, Rennes, PUR, 2017, <https://books.openedition.org/pur/145685?lang=fr>

## Littérature française – Étude d'une œuvre S8

Responsables : P. Haugeard et L. Depretto

Le cours est centré sur l'étude approfondie d'une œuvre, dans une double perspective d'élargissement de la culture littéraire et de perfectionnement des compétences d'analyse et de rédaction universitaire.

En fonction de leur sujet de mémoire, les étudiant.e.s suivent l'un des deux cours suivants :

- Littérature du Moyen Âge : *Fabliaux du Moyen Âge*, éd. bilingue de J. Dufournet, Paris, Flammarion, GF, 2014 (M. Haugeard)

- Littérature XVII<sup>e</sup> siècle : Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, Livres V à XI, de « De la Société et de la Conversation » à « De l'Homme » inclus, éd. E. Bury, Paris, Le Livre de Poche, 1995 (Mme Depretto)

## Approche de la littérature ultra-contemporaine 2

Responsable : L. Depretto

Dans un article du *Nouvel Obs* du 26 mai 2024, Pascal Riché proposait le mot-chimère « lipérature » pour évoquer une tendance forte de la littérature de langue française aujourd'hui, repérée aussi bien par la critique journalistique que par les enseignants-chercheurs de lettres : les écrits sur le père ou sur la mère, voire sur les grands-parents, la plupart du temps de nature non-fictionnelle, n'ont eu de cesse de se développer depuis les années 1980 et l'émergence de ce que Dominique Viart a appelé les « récits de filiation ». Faut-il considérer que cet ensemble est un des avatars de l'autobiographie, l'un de ses sous-genres – on passe par l'ascendant pour explorer son propre moi – ou bien est-ce une branche revivifiée de la biographie, une forme particulière d'enquête portant sur des proches, pourtant lointains ou tenus à distance soit par leur propre silence soit parce que leur enfance et leur jeunesse sont par nature inaccessibles à la mémoire des descendants ? Quelle est la part d'invention inhérente à la reconstruction de ce que l'on ignore ? Comment les fils et les filles comblent-ils les lacunes et les ellipses de l'histoire ? Les enfants sont-ils les meilleurs biographes de leurs parents ? Voici quelques-unes des questions auxquelles ce séminaire s'efforcera de répondre afin de cerner l'une des voies d'entrée possibles dans la littérature ultra-contemporaine.

### Corpus primaire

Nathacha Appanah, *La Mémoire délavée*, Mercure de France, 2023.  
Pierric Bailly, *L'Homme des bois*, P.O.L., rééd. Folio, 2017.  
Michèle Audin, *Une vie brève*, Paris, L'Arbalète, rééd. Folio, 2013  
Anne et Claire Berest, *La Carte postale*, Grasset, 2021  
Doan Bui, *Le Silence de mon père*, Paris, L'Iconoclaste, 2016.  
Julia Deck, *Ann d'Angleterre*, Seuil, à paraître à la rentrée de septembre 2024  
Mathieu Deslandes, *Tombé du ciel*, Grasset, 2023  
Sabyl Ghoussoub, *Beyrouth-sur-Seine*, Paris, Stock, 2022, rééd. Points Seuil, 2023.  
Virginie Linhart, *Le jour où mon père s'est tu*, Seuil, rééd. Points Seuil, 2008  
Virginie Linhart, *La Vie après*, Seuil, 2012  
Virginie Linhart, *L'effet maternel*, Flammarion, rééd. Points Seuil, 2020  
Virginie Linhart, *Une sale affaire*, Flammarion, 2024.

### Bibliographie secondaire

« Le légendaire dans les récits de filiation », *Revue des sciences humaines*, 2024  
Sylviane Coyault, Christine Jerusalem, Gaspard Turin, *Le Roman contemporain de la famille*, Minard, 2015  
Guy Larroux, *Et moi avec eux. Le récit de filiation contemporain*, La Baconnière Nouvelle collection Langages, 2020  
Evelyne Ledoux-Beaugrand, *Imaginaires de la filiation. Héritage et mélancolie dans la littérature contemporaine des femmes*, Montréal, XYZ éditeur, 2013  
Claude de Ribaupierre, *Le Roman généalogique, Claude Simon et Georges Perec*, Éditions La Part de l'œil, coll. Théorie, 2002  
Dominique Viart, « Le silence des pères au principe du « récit de filiation ». » *Études françaises*, volume 45, numéro 3, 2009, p. 95–112. <https://doi.org/10.7202/038860ar>.  
Dominique Viart, Bruno Vercier (avec la collaboration de Franck Evrard), *La littérature française au présent. Héritage, modernité, mutations*, Bordas, 2005.

## Atelier d'écriture encadrée 2

Responsable : J. Deck

L'atelier aura lieu les 28, 29 et 30 avril 2025

### Mécanique de la fiction

J'écris des romans, vrais ou faux. Avec des personnages, une intrigue, du suspense. Je m'intéresse à la manière dont ces instruments narratifs façonnent le réel. À mes yeux, le personnage fonctionne comme un masque ou une marionnette, un objet transitionnel entre l'auteur et la lectrice, un intermédiaire pour penser et habiter le monde. L'objet de notre workshop consistera à bâtir une fiction dans laquelle on consent à loger. Je vous propose de venir avec une situation qui vous tient à cœur. Précise, délimitée, que vous pouvez exprimer en mots simples. Le texte que vous écrirez prendra la forme d'une nouvelle, d'un poème, d'un dialogue, ou d'un genre que vous aurez créé de toutes pièces. Mais sachez que si vous dites « je », vous êtes déjà un personnage.

Julia Deck a publié six romans, *Ann d'Angleterre* (Éditions du Seuil, 2024), *Monument national* (Éditions de Minuit, 2022), *Propriété privée* (2019), *Sigma* (2017), *Le Triangle d'hiver* (2014) et *Viviane Élisabeth Fauville* (2012). Elle a aussi traduit de l'américain *Une partie rouge*, de Maggie Nelson (Éditions du Sous-Sol, 2017).

## Atelier d'écriture libre 2 : projet individuel

Responsable :???

## LANSAD

### (Cours de LANGue pour Spécialistes des Autres Disciplines )

F. O. U.

Sauf dérogation exceptionnelle, les étudiant.es étranger.es primo-arrivant.es suivront les cours de Français sur Objectifs Universitaires (FOU) assurés par l'IDF à partir du mois d'octobre.

Les autres étudiant.es choisiront entre Anglais, Espagnol et Latin.

ANGLAIS

Responsable: Mme Aitelhadj

Renforcement linguistique à travers l'étude de dossiers thématiques composés de documents authentiques. Les différentes compétences linguistiques (compréhension orale/écrite, expression orale/écrite) seront travaillées (niveau CECL visé B2).

## ESPAGNOL

Responsable: M. Ginesta

**Espagnol : pratique orale et écrite de la langue étrangère**

### **Objectifs**

Expression écrite et orale et interaction

### **Compétences acquises**

Savoir s'exprimer sur un thème précis en langue étrangère. Savoir interagir. Comprendre précisément un document écrit ou audio/vidéo authentique dans la langue étrangère. Rendre compte.

## **Stage facultatif**

L'étudiant.e. a la possibilité d'effectuer un stage (non évalué) dans le cadre de la formation. Pour toutes les démarches, il.elle est invité.e à contacter le Bureau des stages ([stages.llsh@univ-orleans.fr](mailto:stages.llsh@univ-orleans.fr)).

## REMARQUES SUR LE PLAGIAT

Le Code de la propriété intellectuelle stipule :

**Article L 122-4** : Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

**Article L 335-2** : Toute édition d'écrits, de composition musicale, de dessin, de peinture ou de toute autre production, imprimée ou gravée en entier ou en partie, au mépris des lois et règlements relatifs à la propriété des auteurs, est une contrefaçon ; et toute contrefaçon est un délit. [...]

**Article L 335-3** : Est également un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi.

Le plagiat consiste à s'approprier les propos ou les idées d'autrui sans citer explicitement ses sources. Il constitue un délit, dont les conséquences peuvent être graves.

Voici la définition plus précise qu'en fournit le site [Compilatio \(https://www.compilatio.net/le-plagiat\)](https://www.compilatio.net/le-plagiat) :

**Le plagiat** est le fait de **présenter le travail de quelqu'un d'autre comme étant le sien**. Dans les travaux de recherche documentaire et de rédaction (dissertation, rapport de stage, mémoire, thèse...), reprendre les idées d'un auteur est autorisé, à condition de mentionner **la source de l'idée**.

**Le plagiat** est un acte « pouvant être commis de manière **intentionnelle**, non intentionnelle ou par **inadvertance**, et qui consiste à **utiliser en partie ou en totalité**, une production ou **une idée** produite par une personne pouvant être soi-même ou autrui, et ce, sans indiquer la source ». C'est la **définition du plagiat** que donne Martin Hutchison, dans le webinar « *Prévention du plagiat dans le secondaire : il y a urgence!* ».

Aucune forme de plagiat ne sera tolérée. Voir détails en ANNEXE.

Tous les travaux rédigés remis aux enseignants dans le cadre du master (dossiers, mini-mémoires, mémoires...) devront scrupuleusement respecter la charte anti-plagiat signée par l'étudiante ou l'étudiant.

Le mémoire devra être rendu sous format papier selon la demande du directeur ou de la directrice de recherche et obligatoirement sous forme électronique afin d'être soumis à un logiciel anti-plagiat.

Tout plagiat avéré entraînera une note nulle et, éventuellement, des poursuites disciplinaires.

## RAPPEL DE LA POLITIQUE DE L'UNIVERSITÉ CONCERNANT L'UTILISATION DE L'IA

(Source : Charte Intelligence Artificielle de l'Université  
[https://www.univ-orleans.fr/upload/public/2024-06/dircom\\_2024\\_charte\\_IA\\_UO\\_R.pdf](https://www.univ-orleans.fr/upload/public/2024-06/dircom_2024_charte_IA_UO_R.pdf))

Sauf indication contraire, les travaux réalisés par les étudiants en vue de l'évaluation des connaissances et compétences acquises ne sauraient être produits par de tels outils, ce qui constituerait un cas de triche avéré et passible de sanctions.

Tout document issu d'une IA générative doit faire l'objet d'une relecture critique et attentive, [...] à cause des risques de plagiat attribuables à la personne qui s'approprierait le contenu généré, [...] Les propositions, les références, les faits énoncés doivent être vérifiés

Pour tout texte généré par une IA générative, le préciser par un mécanisme de citation classiques. Cette obligation peut être levée dans certains types d'usage : simple traduction, amélioration du niveau de langue sans apport des changements sur le fond.

Sur le plan éthique, il faut être conscient que les résultats sont susceptibles de suivre certains préjugés historiques sur le sujet ; la neutralité souvent prêtée aux méthodes d'intelligence artificielle est extrêmement relative. Il faut donc faire preuve d'esprit critique. Il est recommandé, lorsqu'une IA a été utilisée pour générer de nouvelles idées ou un nouveau texte, de conserver un exemplaire de cette production dans sa forme brute, pour des questions de traçabilité et notamment dans le cadre des activités de recherche. Cette recommandation ne s'applique pas lorsque l'IA est simplement utilisée pour améliorer un texte personnel.

La **réglementation générale des études** définit les usages autorisés de l'IA vis-à-vis du contrôle de connaissance : « Le recours à des outils mobilisant l'Intelligence Artificielle est par principe interdit sauf si son utilisation est explicitement autorisée dans le sujet proposé aux étudiants. Le recours non autorisé à l'intelligence artificielle constitue une fraude à l'examen et fera l'objet d'une procédure disciplinaire. Si l'utilisation de l'IA est autorisée, les éléments de la copie qui en sont issus devront être signalés comme n'importe quel emprunt ou citation d'une source externe. » [Réglementation générales des études de l'université d'Orléans, MAJ 13/07/2023]

### **Cas d'usages et consignes spécifiques à l'activité de recherche**

Aide à la génération de nouvelles idées de recherche, d'un plan de projet, etc.

Il convient de vérifier soigneusement si les idées générées proviennent de sources existantes et d'ajouter les références appropriées si nécessaire. Il y a de fortes chances que les idées générées soient basées sur des travaux existants. Si ce travail n'est pas correctement cité, il s'agit de plagiat. S'il apparaît que les idées générées sont innovantes, ou en cas d'utilisation directe de tout ou partie du texte généré, il faudra mentionner l'utilisation du modèle de langage génératif (y compris la référence).

## ANNEXE 3: PLAGIAT



(source : <http://www2.cegep-fxg.qc.ca/biblio/plagiat.htm>)

### Organisation des examens et devoirs en classe

Par souci d'équité, tous les étudiants devront respecter les quelques règles suivantes :

- Les étudiants devront s'installer à leur table avec uniquement de quoi écrire (stylos et feuilles si elles ne sont pas fournies) et les éventuels documents autorisés.
- Une place doit être laissée libre entre chaque étudiant dans la mesure de la capacité de la salle. L'étudiant devra immédiatement prendre la place désignée par le surveillant si celui-ci le lui demande.
- Les sacs seront laissés à l'entrée de la salle. Les téléphones portables seront éteints à l'intérieur des sacs. Il est demandé à l'étudiant de venir avec une montre.
- Lors des examens, les sorties ne pourront avoir lieu qu'une heure après le début de l'épreuve écrite. Elles seront soumises à l'autorisation du surveillant qui notera le nom et l'heure, devront rester exceptionnelles et ponctuelles et seront effectuées sans sacs ni manteaux. Tout étudiant contrevenant à ces règles sera soumis aux sanctions prévues par l'université.

### Cas de fraude :

Sont assimilables à une tentative de fraude et passibles de la section disciplinaire du Conseil d'Administration de l'université :

**1 Les sanctions peuvent aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou jusqu'à 5 ans d'exclusion.**

\* Pendant les examens et les devoirs en classe

- L'introduction, dans la salle d'examen, d'informations non expressément autorisées et ce quel que soit le support utilisé (papier, mémoire d'ordinateur, de calculatrice, de téléphone portable...);
- La communication durant l'épreuve avec un autre candidat ou toute personne extérieure, dans et en dehors de la salle d'examen, quel que soit le moyen de communication utilisé (téléphones portables, messagerie, ...);
- La substitution de personne;
- Le fait de copier sur un autre étudiant.

\* Pour les travaux à la maison : le plagiat

L'université est confrontée à une forte croissance des problèmes de plagiat. Afin d'éviter de lourdes sanctions pouvant aller jusqu'à l'interdiction de se présenter à tout examen ou concours pour une période allant jusqu'à 5 ans, les étudiants sont invités à prendre connaissance des informations suivantes.

### Qu'est-ce que le plagiat ?

Un étudiant est responsable d'un plagiat quand il s'approprie tout ou partie du travail d'une autre personne (étudiant, chercheur, écrivain, journaliste, etc.). Cela concerne les textes, images, graphiques, statistiques, etc. provenant d'un travail universitaire, d'une publication ou d'un site internet. C'est un délit quand il y a appropriation du travail dans son intégralité ou quand il s'agit d'extraits sans que les références sur la source et l'auteur ne soient très clairement mentionnées.

### Comment citer un travail ou un extrait ?

Bien sûr il est très fréquent de s'appuyer, dans le cadre de travaux universitaires, sur des travaux antérieurs, c'est une démarche au cœur de la pratique scientifique. Pour cela il convient de respecter des règles de citation

#### Règle 1 :

Si vous utilisez les mots, les données, etc. de quelqu'un d'autre, mettez ce que vous citez entre guillemets et fournissez la référence complète (notamment : nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, ou titre de l'étude ou du site, date, éditeurs le cas échéant). La forme de la référence peut être différente selon les disciplines et selon les enseignants.

#### Règle 2 :

Si vous empruntez les idées originales de quelqu'un d'autre, donnez la référence complète.

**2 Ces règles et ces exemples sont extraits de la brochure préparée par la Faculté des arts et Faculté des sciences sociales de l'Université d'Ottawa, édition août 2010 (première édition 1999), [www.uOttawa.ca/plagiat.pdf](http://www.uOttawa.ca/plagiat.pdf)**

## Exemples

### Vous voulez vous servir du texte suivant :

« Bien qu'elles représentent partout plus de la moitié de la population, les femmes comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes. »\*

\* Brodie, Janine avec le concours de Célia Chandler, « Les femmes et le processus électoral au Canada » in K. Megyery, *Les femmes et la politique canadienne*, Toronto, Dundern Press, 1991, 3-4.

## CE QUI EST INACCEPTABLE

### Vous avez écrit

### Inacceptable parce que :

Même si les femmes représentent partout plus de la moitié de la population, elles comptent rarement plus qu'une poignée de représentantes dans la classe dirigeante politique. Il y a peu d'aspects de la vie en société où la domination des hommes se fait davantage sentir que dans le domaine électoral. Depuis quelques décennies, les femmes sont de plus en plus nombreuses à embrasser des professions traditionnellement réservées aux hommes; pourtant, l'accession à une charge législative demeure un objectif inaccessible pour la très grande majorité des Canadiennes.

● **L'extrait a simplement été recopié, sans guillemets ni indication de source.**

Même si les femmes constituent plus de 50% de la population, il est rare qu'elles possèdent des postes élevés dans le domaine de la politique. En fait, la domination des hommes peut être plus facilement aperçue dans le domaine électoral. Cependant, même si, depuis quelques dizaines d'années, les femmes occupent de plus en plus de postes qui étaient dominés par les hommes, il demeure qu'il est très difficile pour les femmes canadiennes d'accéder à des postes législatifs.

● **Les mots sont changés, mais les idées sont empruntées, et il n'y a aucune référence. (On ne peut pas simplement remplacer les mots d'un autre par des synonymes).**



Master Lettres

2024-2025

## Déclaration

Ce travail est le fruit d'un travail personnel et constitue un document original.

Je sais que prétendre être l'auteur d'un travail écrit par une autre personne est une pratique sévèrement sanctionnée par la loi.

Personne d'autre que moi n'a le droit de faire valoir ce travail, en totalité ou en partie, comme le sien.

Les propos repris mot à mot à d'autres auteurs figurent entre guillemets (citations).

Les écrits sur lesquels je m'appuie dans ce mémoire sont systématiquement référencés selon un système de renvoi bibliographique clair et précis.

NOM :

Prénom :

Date :

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :